

Maitres et Maîtresses de Maison

Présentation de la formation

L'évolution des contextes d'exercice a modifié l'intervention des Maîtres et Maîtresses de Maison à propos de l'organisation de la vie quotidienne en définissant un rôle spécifique auprès des résidents, en collaboration avec le personnel technique et éducatif dans le cadre du projet d'établissement.

Cette formation qualifiante est conforme au référentiel adopté par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE). La certification sera délivrée par la CPNE sur la base de l'évaluation des acquis de formation (cf avenant 285 du 03/07/2003 CCNT du 15/03/1966) Avis de conformité UNIFAF N° MO601.

Objectifs

✎ Repérer et valoriser l'importance du travail d'organisation de la vie quotidienne en vue d'améliorer la prise en charge des usagers et de collaborer avec les personnels techniques et éducatifs dans une compréhension de la logique d'intervention de l'institution.

✎ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées à la vie collective.

✎ Acquérir une connaissance et une compréhension des difficultés des usagers pour intervenir à bon escient en toute sécurité.

Contenus

✎ La responsabilité professionnelle du Maître et de la Maîtresse de Maison (dont 12 h de formation aux premiers secours).

✎ Connaître et comprendre les problématiques des personnes accueillies .

✎ Connaissance et maîtrise de l'activité de Maître et Maîtresse de Maison .

Modalités pédagogiques

✎ Apports théoriques et ateliers méthodologiques.

✎ Analyse de pratique, études de situations, de documents, supports vidéo.

✎ Pratiques : 2 journées certifiantes Formation aux Premiers Secours

CONTACT:

ERTS
Service Formation Continue
2032 rue du Général de Gaulle
BP 125—45160 OLIVET cedex
Tel : 02.38.69.18.69
Fax : 02.38.69.32.44
E mail : formation.continue@erts-olivet.org

Organisation

Formation de 175 heures organisée sous la forme de regroupements de 2 journées / mois, soit 25 journées de 7 heures.

Public

Tout salarié exerçant les fonctions de Maître et Maîtresse de Maison.

Lieu

Formation organisée à l'Ecole Régionale du Travail Social ou délocalisée.

Coût

Contactez l'école